



*Chères Louveciennaises, Chers Louveciennois,*

Le 30 mars dernier, les électeurs ont donné la victoire à la liste que je conduisais, et m'ont donc choisi pour être maire de Louveciennes.

Je tiens encore une fois à vous remercier de cette confiance. Depuis cette élection, j'ai tout fait pour me montrer digne de cette responsabilité qui m'engage au service permanent de chacun d'entre vous. **Seuls l'intérêt général de notre commune et la volonté de rassemblement ont concentré mon énergie et conduit mon action.**

Monsieur André Vanhollebeke s'est employé, quant à lui, à faire annuler cette élection en déposant un recours. Le Conseil d'Etat vient de se prononcer en faveur de nouvelles élections, au regard du faible écart de voix (15 voix) et au seul motif de la présence d'un élément nouveau dans le débat électoral, figurant sur notre dernier tract distribué le vendredi précédant le vote. Jamais la véracité de nos documents n'a été remise en cause et nous vous confirmons l'exactitude de leur contenu. Les allégations portées par André Vanhollebeke sont donc tout simplement fausses.

Depuis 8 mois maintenant, et loin des querelles partisans, en maire responsable, je me suis pleinement consacré à Louveciennes. Avec mon équipe, nous avons traité de nombreux dossiers prioritaires et engagé le projet pour lequel nous avons été élus. A titre d'exemples :

- **Gestion rigoureuse des finances de la commune** sans augmentation des taux d'imposition,

- **Révision du PLU** pour éviter une densification excessive,

- **Déblocage du dossier des Plains Champs**, qui était au point mort depuis trop longtemps,

- **Modernisation du fonctionnement démocratique** en vous donnant la parole à chaque conseil municipal, désormais retransmis sur internet et en libérant l'expression des conseillers de l'opposition qui peuvent désormais poser leurs questions en direct,

- **Mise en place des comités de quartiers** qui se sont mis au travail avec une volonté d'action et une énergie citoyenne que je tiens à saluer,

- **Réfection de plusieurs portions de voirie** en mauvais état,

- **Création de nouveaux stationnements en centre ville et de dépose-minute** aux abords du gymnase et des écoles,

- **Régularisation de la situation du parking de la gare** où nous allons créer 14 places supplémentaires,

- **Renforcement des effectifs et de la présence sur le terrain de la police municipale** pour la sécurité de tous,

- **Pass-culture, gratuité des spectacles pour les jeunes et baisse des tarifs de la bibliothèque** pour une politique culturelle qui n'oublie personne.

Toutes ces réalisations, et bien d'autres encore, nous vous les avons promises, elles sont déjà effectives au bout de 8 mois ! Notre village a retrouvé un dynamisme et une vitalité qui sont, je crois, très appréciés par la population.

Vous avez pu constater l'engagement et la compétence de l'équipe « Louveciennes demain », et le nouveau souffle qu'elle a su donner à notre village. Au contact permanent des Louveciennois, je souhaite continuer mon action à votre service et à votre écoute.

En démocratie, c'est le suffrage universel qui est déterminant, l'avenir de Louveciennes ne dépend que de votre vote. Sachons nous rassembler pour une victoire claire et nette qui nous permettra de nous remettre au travail au seul service qui vaille : celui de Louveciennes.

*Pour Louveciennes, avec vous !*

*très cordialement.*



Pierre-François VIARD,  
et toute l'équipe « Louveciennes demain »

## Que va-t-il se passer ?

Suite à l'action engagée par André Vanhollebeke, le Conseil Municipal va être dissout, et le Préfet désignera une délégation spéciale chargée d'assurer la continuité de l'administration communale et les affaires courantes. Un nouveau scrutin sera organisé dans les trois mois. La date des nouvelles élections nous sera communiquée sous peu.